

ENSEMBLE, SAUVONS MUMIA

Collectif Unitaire National de Soutien à Mumia Abu-Jamal

43, boulevard de Magenta 75010 Paris - TEL : 01 53 38 99 99 - FAX : 01 40 40 90 98 - E MAIL : abujamal@free.fr

<http://www.mumiabujamal.net>

SITUATION JUDICIAIRE

En avril 2009, la Cour Suprême des Etats-Unis a rejeté le recours de la défense portant sur le racisme avéré dans le choix des jurés lors du procès de 1982 (récusation massive des jurés noirs). Cette décision de la Cour Suprême a pour conséquence d'écarter la tenue de tout nouveau procès où Mumia pourrait défendre son innocence. La plus haute juridiction américaine n'est s'est toutefois par encore prononcée sur la demande d'annulation de la suspension de la condamnation à mort (recours du Ministère Public de Pennsylvanie contre la décision de mars 2008 de la Cour d'Appel Fédérale). Dans l'hypothèse où la Cour Suprême ne donnerait pas une suite favorable à cette demande, un nouveau jury serait en charge de requalifier la peine (perpétuité ou peine de mort). Dans l'hypothèse contraire, le Gouverneur de Pennsylvanie (Ed Rendell) aurait juridiquement à sa main la vie ou la mort immédiate de Mumia. Rappelons que celui-ci fut le procureur qui requît la peine de mort contre Mumia lors du procès de 1982 et que dans toutes ses campagnes électorales il fit la promesse à ses électeurs d'exécuter Mumia dès qu'il en aurait juridiquement le pouvoir.

L'avocat principal de Mumia, Maître Robert R. Bryan, a fait part de sa stupéfaction face au déni de justice dont son client est la victime (la Constitution des Etats-Unis garantissant un nouveau procès dès lors qu'un procureur ou un juge use de racisme dans son comportement ou ses décisions). Il a par ailleurs déposé une requête auprès de la Cour d'Etat contestant les « preuves » balistiques incomplètes et inexactes présentées au procès de 1982 et qui ont constitué la charge principale de l'accusation.

INTERPELLATION DE BARACK OBAMA

La lettre-pétition à l'adresse du Président des Etats-Unis connaît un grand succès. Depuis son lancement en mai dernier, des milliers de signatures ont été recueillies. Il faut poursuivre et intensifier cette campagne. La situation juridique décrite ci-dessus montre qu'il y va en effet de la vie ou de la mort de Mumia. Vous trouverez en fichier joint, une réédition de la version française à faire largement circuler dans vos réseaux. Nous vous rappelons également que vous pouvez signer et faire signer cette lettre-pétition sur Internet ... <http://mumiabujamal.net>

VISITE A MUMIA

Une délégation du Collectif Unitaire National comprenant Claude Guillaumaud-Pujol, Jacques Lederer et Jacky Hortaut se rendra aux Etats-Unis pour y rencontrer Mumia le dimanche 26 juillet. Cette visite a un double objectif : apporter un soutien sans réserve au courageux combat que mène Mumia depuis le couloir de la mort (28 ans !) et rappeler aux autorités américaines notre engagement et notre détermination à ses côtés ... jusqu'à sa libération ! La délégation rendra également visite à d'autres prisonniers, notamment trois femmes incarcérées depuis plus de 30 ans pour un meurtre dont le coupable n'a toujours pas été identifié. A cette occasion, elle rencontrera les responsables du mouvement MOVE, soutiens très actifs de Mumia dès son arrestation et dont ces trois prisonnières sont membres.

TROY DAVIS

La Cour Suprême des Etats-Unis a fait savoir qu'elle reportait à septembre sa décision concernant le fait d'examiner ou non l'appel de Troy Davis. Si, juridiquement, ce report n'équivaut pas à un sursis à exécution (ce recours n'est pas suspensif). A l'annonce de ce report, le procureur de district - qui a le pouvoir de fixer une date d'exécution - a précisé qu'il ne se prononcerait pas sur l'affaire tant que le recours de Troy Davis ne serait pas épuisé. Il signifie ainsi qu'il n'ordonnera pas une nouvelle date d'exécution avant la décision de la Cour Suprême. Dans tous les cas, le risque réel de l'exécution de Troy Davis dès la mi-juillet est écarté. D'ores et déjà, 60.000 pétitions ont été remises le 29 juin par Amnesty International et la NAACP (*National Association for the Advancement of Coloured People*, très importante organisation américaine pour les droits des personnes de couleur) au procureur de district, Larry Chisholm. En France, la pétition en ligne a recueilli à ce jour plus de 16.000 signatures. *Troy Davis a tenu à remercier tout particulièrement les soutiens français, et a demandé expressément de vous le faire savoir. [Merci de continuer à SIGNER LA PETITION et à inciter vivement vos amis à le faire : il faut maintenir la pression !](#)*

FETE DE L'HUMANITE

Comme chaque année, le Collectif Unitaire National sera présent à la fête. D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous les 12 et 13 septembre au stand MUMIA situé dans l'espace « Village du Monde ». Nous faisons également appel à volontaires pour la tenue et l'animation du stand (contact : Ramite Oréa 06 23 80 51 54)

Juillet 2009